

PUBLICATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

«Agente de détention / Agent de détention»

Session d'examen 2021

Examens écrits
(Epreuve 1 et épreuve 2 de l'examen)

25 octobre 2021
Salle des fêtes de Saint-Léonard, Fribourg
(et Salle La Grenette, Fribourg, si nécessaire selon
les mesures sanitaires)

Thème central 2^{ème} épreuve de l'examen

Domaine compétences opérationnelles 1 :
Accompagnement et encadrement des personnes
détenues

Epreuve orale/pratique
(Epreuve 3 de l'examen)

02 au 12 novembre 2021
Hôtel Holiday Inn Westside, Berne

Délai d'inscription

du 22 mars 2021 jusqu'au 21 mai 2021

Inscription

Organe responsable des examens
Av. Beauregard 11, 1700 Fribourg
www.cscsp.ch (inscription en ligne)

Admission à l'examen

19 juillet 2021

Convocation à l'examen

6 septembre 2021

Dépôt d'une demande de retrait jusqu'au

30 août 2021

Frais d'examen

Les membres du personnel d'établissements de privation de liberté pour lesquels le Canton verse des contributions à l'organe responsable sont exonérés de la taxe d'examen.

Tous les autres candidats reçoivent, avec la décision concernant l'admission à l'examen professionnel fédéral, une invitation à payer la taxe d'examen assortie d'un délai de paiement. L'admission est confirmée sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais.

La taxe d'examen s'élève à CHF 2'000.00.